

COMMISSION DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

## **Albert Coppé**

*Membre de la Commission  
des Communautés européennes*

*responsable pour les affaires sociales*

### **Le coût social, le coût économique**

Discours prononcé à l'occasion  
de la 57<sup>e</sup> Conférence internationale du travail

Genève, le 22 juin 1972

*Monsieur le Président,  
Monsieur le Directeur général,  
Messieurs les Délégués,  
Mesdames et Messieurs,*

C'est avec un très grand intérêt que j'ai pris connaissance du rapport que le directeur général de l'OIT a présenté à votre conférence.

En effet, les problèmes traités dans ce rapport — «La technique au service de la liberté: l'homme et son milieu» — sont identiques aux problèmes auxquels les Communautés européennes doivent faire face. J'ajoute que la concordance entre la position des Communautés européennes et celle de l'OIT sur les problèmes essentiels de notre société, position que j'ai déjà évoquée l'an dernier, n'est pas une concordance accidentelle. L'OIT est une organisation mondiale; notre Communauté est une organisation régionale. Les problèmes que l'OIT essaie de résoudre sont aussi ceux qui nous intéressent.

Je viens de parler de notre Communauté européenne comme d'une institution internationale régionale. Mais, du fait de l'adhésion prévue du Danemark, de l'Irlande, de la Norvège et du Royaume-Uni, le territoire des Communautés s'élargira à dater du 1er janvier 1973, et comptera 257 millions d'habitants, désireux d'établir une «union sans cesse plus étroite» entre des peuples européens résolus à affermir la sauvegarde de la paix et de la liberté. La Communauté désire également

confirmer la solidarité qui la lie aux autres pays d'Europe et avec les pays d'outre-mer afin d'assurer ensemble le développement de leur prospérité, conformément aux principes mêmes de la charte des Nations unies.

Afin de vous montrer qu'il ne s'agit pas ici de vains mots, je puis vous informer que l'indice en valeur de nos importations de tous les pays et régions en voie de développement s'est élevé, de 100 en 1958 à 261 en 1971, alors que les exportations communautaires vers ces pays n'ont que doublé. Abstraction faite des prêts (190 millions de dollars), la Communauté a fourni, en 1971, aux pays associés, dans le cadre de la deuxième convention de Yaoundé, des dons s'élevant à 810 millions de dollars.

Mais ce n'est pas des relations avec les futurs États membres de la Communauté européenne, ni de ses relations extérieures, que je vous parlerai aujourd'hui.

Le rapport sur l'homme et son milieu développé devant cette conférence n'est pas sans parenté avec les programmes et les propositions que la Commission des Communautés européennes a présentés en matière de politique sociale, d'environnement, de politique régionale et en matière de politique communautaire de coopération au développement.

S'il est un problème qui nous préoccupe tous à l'heure actuelle, c'est bien celui de l'équilibre entre une technologie toujours plus poussée et le maintien d'un mode de vie qui reste à la mesure de l'homme et une condition de son épanouissement. Si l'introduction de nouvelles techniques a largement contribué, d'une part, à l'amélioration du niveau de vie, ces mêmes techniques nous imposent, d'autre part, de très lourdes charges. La technique fait payer à l'homme les avantages qu'elle lui apporte, car il y a une note à payer; encore faut-il la réduire autant que possible.

Ce qui frappe, c'est l'importance croissante que prend, à côté de la notion de coût économique, le coût social qui ne peut plus être séparé dans les conditions de développement de l'économie moderne. Je pense qu'on peut déceler principalement trois coûts sociaux de la croissance économique et du progrès technique :

- 1) *le travail continu et le travail répétitif* à la chaîne avec ses effets aliénants;
- 2) l'accroissement rapide du nombre de *mutations professionnelles* et géographiques;
- 3) *la pollution*.

A l'heure actuelle c'est encore trop souvent l'homme qui doit subir les exigences de la machine et non l'inverse. La tendance est d'ajuster le travail humain au rendement du capital pour satisfaire aux conditions d'optimisation de la machine, optimisation de la machine qui devient de plus en plus exigeante. La machine devient de plus en plus exigeante en valeurs humaines.

Nous sommes confrontés avec un véritable défi qui touche notre intégrité physique et psychique. Nous devons faire l'effort — nous devons payer le coût — nécessaire pour rétablir l'équilibre et remettre la technique à sa place, c'est-à-dire véritablement au service de l'homme. Avec une croissance du PNB de près de 6 % par an au cours de la dernière décennie, cela ne devrait pas être au-delà de nos possibilités. Cela ne devrait certainement pas nous ramener à une croissance zéro — loin de là.

En ce qui concerne la décomposition des activités professionnelles en tâches parcellaires et répétitives, ne nécessitant que peu de connaissances ou d'habileté, ainsi que le développement du système de production continue, l'on doit s'attendre à des revendications de plus en plus vives dans la mesure même où le niveau culturel s'élève et où le travail

parcellaire, répétitif et continu va à contresens de l'évolution culturelle. On peut se demander si certains conflits sociaux ne sont pas simplement les manifestations d'une insatisfaction profonde à l'égard des conditions psychiques et physiologiques du travail. Mieux vaudrait que ces systèmes ne puissent être introduits qu'en raison d'exigences techniques impératives, étant donné les contraintes qui en résultent.

En ce qui concerne le coût des mutations professionnelles amenant un accroissement du chômage structurel, il pourrait être réduit par un effort particulier en faveur de la formation professionnelle accélérée et le recyclage, pour lequel nous sommes en train d'élaborer à la Commission des Communautés européennes un programme d'actions prioritaires, ainsi que par la mise en place d'un système de *garantie de revenu* aux travailleurs pendant ce recyclage et la période d'attente d'un nouvel emploi. D'après notre expérience, une grande partie du personnel peut être réadapté par un cours de formation professionnelle étendu sur 6 à 8 mois.

En troisième lieu, j'en arrive à l'environnement. Entendu, dans nos propositions, comme l'ensemble des éléments qui forment, dans la complexité de leurs relations, les cadres, le milieu et les conditions de vie de l'homme et de la société, tels qu'ils sont ou tels qu'ils sont ressentis.

La protection et l'amélioration de cet environnement sont devenues une préoccupation urgente des pays industrialisés. L'aspiration de l'homme à vivre dans un cadre en harmonie avec lui et dans des conditions de vie en constante amélioration remonte sans doute au plus profond des temps. Mais le développement de la technique a amplifié, dans des proportions considérables, la dégradation du milieu naturel, au point que l'on s'interroge de plus en plus sur les dangers que fait courir à l'équilibre naturel, au niveau des régions et même de la planète tout entière, la croissance économique au rythme actuel.

La prise de conscience de cette dégradation du milieu et du cadre de vie a conduit les individus, les collectivités et les pouvoirs publics à s'interroger sur les objectifs économiques et sociaux poursuivis, ainsi que sur les méthodes et les moyens à utiliser pour limiter ou enrayer les nuisances et pollutions.

Nous sommes obligés d'entreprendre, dans l'immédiat, de nombreuses actions concrètes. Selon notre raisonnement, le bon fonctionnement de notre système économique, qui implique une absence de distorsions dans les conditions de concurrence, impose qu'en principe, et sauf exceptions dûment justifiées, le *coût social de la pollution et des nuisances*, ainsi que *celui des mesures à prendre pour remédier à leurs conséquences, soit supporté par leurs auteurs*.

C'est ce qu'on a appelé le principe : pollueur payeur.

Par ailleurs, tout en soulignant la nécessité d'une croissance économique satisfaisante, je crois que l'on devra accepter éventuellement un taux de croissance moins rapide de la productivité, si c'est là une nécessité pour réaliser des conditions de travail et de vie plus équilibrées.

La communication que la Commission a présentée à ce sujet au Conseil de ministres est accompagnée de propositions concrètes concernant la protection du Rhin contre la pollution — comportant notamment la création d'une Agence selon la formule de l'entreprise commune —, un programme de réduction des pollutions et nuisances et de sauvegarde du milieu naturel, ainsi qu'un *programme d'harmonisation dans l'ensemble de la Communauté des mesures en matière d'environnement* comportant un mécanisme de consultation et de «communautarisation» éventuelle en cas de mesures d'urgence.

En parlant de l'homme et de son milieu, nos préoccupations concernent aussi bien le *milieu du travail* quotidien que le cadre de vie au sens large, qui sont autant d'éléments importants de ce que l'on appelle à juste titre de nos jours la «qualité de la vie».

Quant aux *lieux de travail*, nous estimons que les partenaires sociaux doivent être appelés à une concertation sur les conditions de travail, les problèmes de salubrité que l'on y rencontre, et sur certaines solutions qui sont actuellement expérimentées.

Mais «la technique au service de la liberté» touche, bien sûr, également d'autres domaines que celui de l'environnement et, dans son rapport, le directeur général n'a pas manqué de les mentionner dans l'optique de leur interdépendance.

Monsieur le Président,

S'il est enfin une question qui nous préoccupe parce qu'elle accumule les problèmes posés ici, c'est bien celle de la situation des travailleurs migrants au sein de la Communauté et de leur famille. Leur nombre total s'élève actuellement à près de 4 millions. Nous sommes conscients que pour la plupart des travailleurs, principalement d'origine rurale, l'émigration signifie un «stress» considérable. Ce sont ces travailleurs qui exécutent les travaux lourds, insalubres, dangereux et aussi les travaux les moins bien rémunérés.

Au problème de leur adaptation à la société du pays d'accueil s'ajoute le problème de la formation de leurs enfants, ou, dans d'autres cas, celui de la séparation de la famille.

La Commission de la Communauté européenne a proposé d'organiser une enquête relative à la situation socio-économique de ces migrants et de leur famille dans le but d'être

mieux informée et de développer des actions visant à l'amélioration de leur situation. Nous pensons également aux possibilités d'une migration mieux programmée et assistée, c'est-à-dire une migration dont l'objectif final devrait être la réinsertion du migrant, à son retour, dans une activité où il puisse utiliser pleinement l'expérience et la formation acquises dans le pays d'immigration. Une telle action ne pourra être couronnée de succès que dans le cas où se développera parallèlement une politique active de développement et d'industrialisation dans les régions d'où viennent les migrants. Grâce à la rénovation du Fonds social européen dont j'ai parlé l'année passée devant cette conférence, nous disposons d'un instrument susceptible de contribuer efficacement à la réalisation d'un tel programme.

Si le progrès technologique a engendré un grand nombre des difficultés que connaît notre société, le progrès technologique peut aussi aider à les résoudre et créer ainsi les fondements du progrès économique, social et humain. Mais Lord Keynes disait très justement un jour que les économistes ne sont pas des créateurs de civilisation mais des créateurs de la possibilité de civilisation. On peut en dire autant des techniciens.